

Air France table sur un dégraissage de 5122 personnes pour redécoller

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 21 Juin 2012 00:00 -

La compagnie veut baisser ses effectifs de 5.122 personnes. Il n'y aura pas de licenciements secs. La direction table sur 1.710 départs naturels. Pour résorber le sureffectif de 3.410 personnes, des incitations au départ volontaire et des mesures de temps partiel seront mises en place. Si les syndicats ne signent pas de nouveaux accords d'entreprise, Air France procédera à des licenciements secs.

La direction d'Air France a présenté ce matin en comité central d'entreprise (CCE) son estimation du sureffectif et les mesures pour le résorber. La compagnie estime la baisse des ressources, qui étaient de 49.301 personnes fin 2011, à 5.122 personnes d'ici à fin 2013. Les prévisions tablent sur 1.712 départs naturels auxquels il faut ajouter une baisse complémentaire portant sur 3.410 personnes. Ces derniers se répartissent en 2.056 personnels au sol, 904 navigants commerciaux et 238 pilotes.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Air France table sur un dégraissage de 5122 personnes pour redécoller](#)